

HAUTS-DE-FRANCE
LENS (PAS-DE-CALAIS)
n° 59 Avenue du 4 Septembre

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC

N° INSEE 62 498
Arrêté N° 16033
Code Patriarche : 158324



Responsable d'opération
Laetitia DALMAU

Rédaction
Hélène AGOSTINI, Gabriel GUIDI RONTANI, Jean-Michel WILLOT

Avril 2017

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	3
Fiche signalétique	4
Liste des intervenants	5
Entités archéologiques	6
Entités archéologiques	7
Notice scientifique	8
Arrêté de prescription	9
Courrier d'attribution	12
Projet d'intervention	13
Arrêté de désignation	17
Documents cartographiques	19
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	21
1. État des connaissances	22
1.1 Le projet d'aménagement	22
1.2 Contextes géologique et environnemental	22
1.3 Les contextes historiques et archéologiques	22
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	26
2.1 Les contraintes environnementales	26
2.2 Méthodologie	26
3. Description archéologique	28
3.1 L'encaissant	28
3.2 La tranchée SD 14	28
3.3 La démolition des anciennes maisons et remblaiement des parcelles (tranchées SD 1, 5 40 et 45)	29
4. Conclusion	29
5. Bibliographie	37
6. Table des figures	38
Section 3 : Les inventaires	39
1. Inventaire des unités d'enregistrement	40
2. Inventaire du mobilier	41
3. Inventaire de la documentation	42

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	4
Identité du site.....	4
L'opération archéologique	4
Résultats	4
Liste des intervenants	5
Intervenants administratifs	5
Intervenants scientifiques.....	5
Intervenants techniques	5
Entités archéologiques	6
Entités archéologiques	7
Notice scientifique	8
Documents cartographiques	19
Fig. 1 : Lens, Avenue du 4 septembre, localisation régionale de la commune, <i>G. Guidi-Rontani - DA 62.</i>	19
Fig. 2 : Lens, Avenue du 4 septembre, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), <i>G. Guidi-Rontani - DA 62..</i>	19
Fig. 3 : Lens, Avenue du 4 septembre, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), <i>G. Guidi-Rontani - DA 62...</i>	20
Fig. 4 : Lens, Avenue du 4 septembre, localisation du site sur le cadastre, <i>G. Guidi-Rontani - DA 62. ...</i>	20

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Nord/Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais **Commune :** Lens
Lieu-dit ou adresse : n°59 Avenue du 4 septembre
N° INSEE : 62 498
Cadastre année : **Section :** AW **Parcelle(s) :** 528, 962
Coord. Lambert 93 X : 6877146 **Y :** 70371628 **altitude :** 37
Propriétaire du terrain : SAS TWIN PROMOTION
Maître d'ouvrage des travaux : SAS TWIN PROMOTION
Protection juridique : Néant

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 16033/DIAG **daté du :** 03/04/2016
Arrêté de désignation n° : 16033/DIAG/DESIGNATION **daté du :** 03/03/2017
Titulaire : Laetitia DALMAU
Organisme de rattachement : Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais
Raison de l'urgence : Construction d'un lotissement
Dates d'intervention sur le terrain : 06/03/2017 au 07/03/2017
Surface du projet : 1033 m²
Surface ouverte : 216 m² soit 21 % de la surface prescrite

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 1,80 m
Épaisseur de la stratification : 0,60 m
Densité : faible
Extension supposée du site : 1000
Problématique de la recherche : Le diagnostic est localisé à proximité de la voie gallo-romaine Arras-Cassel et dans les faubourgs de la ville médiévale et moderne
Nature des vestiges par périodes : Moderne, voirie pavage, mur, fosse, contemporain, tranchées, fondations, fosses, niveaux de démolition.
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Direction de l'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service Régional de l'Archéologie : Isabelle BOLLARD-RAINEAU, Conservatrice du Patrimoine
Direction départementale de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Attachée de Conservation ; Jean-Michel WILLOT, Conservateur ; Laetitia DALMAU, Archéologue, responsable d'opération

Intervenants techniques

Direction de l'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Hélène AGOSTINI : céramologue médiéviste

Gabriel GUIDI-RONTANI : topographie

Jean-Michel WILLOT : archéologue départemental médiéviste

Rapport :

Hélène AGOSTINI : Inventaire, datation céramique, DAO, SIA

Martine CARPENTIER : relecture

Gabriel GUIDI-RONTANI : topographie, DAO, SIA

Sophie FRANÇOIS : relecture

JeanRoc MORREALE : SIA

Jean-Michel WILLOT : archéologue départemental médiéviste

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie des Hauts-de-France:

Isabelle BOLLARD-RAINEAU, Conservatrice du Patrimoine ; Philippe HANNOIS, adjoint au Conservateur régional (Lille).

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Directrice, Jean-Michel WILLOT, Chef du service d'Archéologie préventive

Aménageur : Monsieur Jonathan DEBUCQUOY, SAS TWIN PROMOTION

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/2

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- Urbanisme
- ☐ Maison
- Structure urbaine
- ☐ Foyer
- Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 2/2

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☒ Époque contemporaine
 - ☒ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|---|--|
| ☐ Édifice public | ☐ Artisanat alimentaire |
| ☐ Édifice religieux | ☐ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métallurgique |
| ☐ Bâtiment commercial | ☐ Artisanal |
| ☐ Structure funéraire | ☐ Autre |
| ☐ Voirie | |
| ☐ Hydraulique | |
| ☐ Habitat rural | |
| ☐ Villa | |
| ☐ Bâtiment agricole | |
| ☐ Structure agraire | |
| ☒ Urbanisme | |
| ☐ Maison | |
| ☐ Structure urbaine | |
| ☐ Foyer | |
| ☐ Fosse | |
| ☐ Sépulture | |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

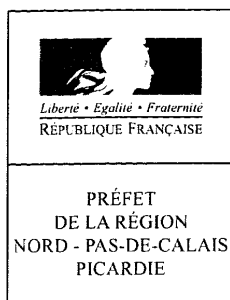
NOTICE SCIENTIFIQUE

La Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais est intervenue en mars 2017 avenue du 4 Septembre à Lens afin de réaliser un diagnostic archéologique préalablement à un projet de complexe hôtelier. La parcelle de 1033 m² est localisée à l'est de la voie gallo-romaine Arras-Cassel et au nord des fortifications modernes de la ville de Lens.

Les 5 tranchées et sondages réalisés ont mis au jour un édifice du XVII^e ou XVIII^e siècle en grès et brique ainsi qu'un pavement en tomette, localisé en façade de l'avenue. Le niveau de circulation était situé à 1,50 m sous la chaussée actuelle (31,70 m NGF). Autour, des niveaux de voirie (lits de pose) sont présents, percés par des réseaux des XIX^e et XX^e siècles (eau et gaz). L'édifice et les réseaux sont désaxés par rapport au parcellaire actuel, une orientation qui témoigne d'une structuration urbaine disparue depuis le milieu du XIX^e siècle. Cette orientation a toutefois été conservée lors de la construction de 6 maisons mitoyennes entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle dont des élévations ont été dégagées dans une tranchée. Ces dernières ont été détruites dans les années 80, puis le terrain rehaussé de 1,50 m à 2 m à l'aide des matériaux de démolition.

Le diagnostic n'a pas livré de vestiges antérieurs à l'époque moderne.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic archéologique n° 16-033

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais – Picardie
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment le Livre V ;

Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;

Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;

Vu l'arrêté du 4 janvier 2016, portant délégation de signature à madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais – Picardie, en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de :	permis de construire
déposé à la Mairie de :	Lens
le :	21/12/2015
sous le n° :	PC 062 498 15 00041
par :	SAS TWIN PROMOTION
adresse de l'aménageur :	624 Bd Pompidou 59123 BRAY DUNES
localisation :	59 Avenue du 4 septembre AW528-962
reçu le:	16/02/2016

Considérant que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Nord – Pas-de-Calais – Picardie
Département : Pas-de-Calais
Commune : LENS
Localisation : 59 Avenue du 4 septembre
AW528-962
Propriétaire :
Coordonnées Lambert I : x = 6877146.0 y = 70371628.0 z = 37.0

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation (lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du Service Régional de l'Archéologie), une phase d'exploration du terrain, ainsi qu'une phase d'étude qui s'achève par la remise d'un rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - Le diagnostic archéologique sera réalisé sous la responsabilité de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, sous celle des collectivités territoriales ou des groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R 523-38 du livre V du code du Patrimoine.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, par les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Par ailleurs, le diagnostic archéologique doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, et doit dépasser le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré en perspective d'une exploitation à très long terme et d'une approche géographique plus générale.

Emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (1 033 m²). Le responsable d'opération devra prendre l'attache de l'aménageur afin de respecter le compactage des terrains.

Principes méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue. Le rapport de diagnostic devra présenter ces éléments stratigraphiques de manière synthétique, sous forme de logs ou de profils. Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum. Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de diagnostic plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être sondées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables. La caractérisation chronologique du site pourra se faire par des études de type classique (céramologie) mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies...).

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques en bon état de conservation, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation et de garantir des conditions optimales de fouilles.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

Article 3 - Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le Document Final de Synthèse, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 - Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, par les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques ».

Article 5 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à la SAS TWIN PROMOTION, 624 Bd Pompidou, 59123 BRAY DUNES, ainsi qu'à la Ville de Lens.

Fait à Lille, le 04 MARS 2016

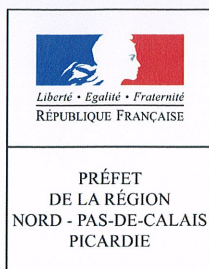
Pour le Préfet de la Région
Nord - Pas-de-Calais - Picardie,
Préfet du Nord,
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles
du Nord - Pas-de-Calais - Picardie



Marie-Christiane de La Conté

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

COURRIER D'ATTRIBUTION



DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
31 MARS 2016
ARRIVEE

Direction régionale des
affaires culturelles

Lille, le 29 mars 2016.

Service régional de
l'archéologie

A

Nord et du Pas-de-Calais-

Madame Sophie François
Centre départemental d'archéologie
du Conseil Général du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9

Affaire suivie par :
Marion Audoly
Tél : 03 28 36 78 50
Fax : 03 28 36 78 69
courriel : marion.audoly@culture.gouv.fr

Objet : LENS (Pas-de-Calais) 59 Avenue du 4 septembre
AW528-962 - permis de construire PC 062 498 15 00041

Références à rappeler : SRA : 160102- 16033 (affaire suivie par Marion Audoly)

Madame,

En application des articles R 523-29 et R 523-30 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic archéologique prescrit par arrêté préfectoral n° 16033 sur le terrain cité en objet sera réalisé par :

**Le Centre départemental d'archéologie
du Conseil Général du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9**

L'opérateur désigné ci-dessus dispose d'un délai d'un mois pour soumettre au Service Régional de l'Archéologie un projet d'intervention détaillant la mise en œuvre de la prescription reprise en objet.

Pour le Préfet de la Région Nord - Pas-de-Calais - Picardie,
Préfet du Nord,
et par délégation,
le conservateur de l'archéologie
pour le Nord et le Pas-de-Calais

Stéphane Révillion

ACCUSE DE RECEPTION à retourner à l'adresse située en pied de page

Notification d'ATTRIBUTION du diagnostic **16033** LENS (Pas-de-Calais) 59 Avenue du 4
septembre AW528-962 - permis de construire PC 062 498 15 00041
Date d'envoi SRA : 29/3/16 Date de réception :
Cachet : Signature :

PROJET D'INTERVENTION

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Direction de l'Archéologie
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras cedex 9
Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18
archeologie@pasdecalais.fr

1. IDENTIFICATION

Opération	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique
	Numéro arrêté de prescription	16/033/DIAG
	Date de prescription	04/03/2016
	Date de notification	04/03/2016
Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Lens
	Localisation	59, Avenue du 4 Septembre
	Références cadastrales	AW 528, 962
	Coordonnées Lambert I	x=6877146 y=70371628 z=37
	Surface à traiter	1033 m²
	Nature du projet	Construction d'un établissement hôtelier de 78 chambres, parkings en sous-sol (21 places)
Aménageur	Nom ou raison sociale	SAS TWIN PROMOTION
	Adresse	624, Boulevard Pompidou 59123 BRAY DUNES
	Représentant légal	Monsieur Jonathan DEBUCQUOY
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	Marion AUDOLY

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 16/033 du 04/03/2016 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.
Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

L'opération se situe en contexte urbain, l'intervention sera donc clôturée et interdite au public. Un repérage des réseaux sera réalisé avant le démarrage du diagnostic.
Le terrain destiné à cette opération de construction est occupé par un parking
L'accès au sous-sol ne peut se faire qu'après l'enlèvement de l'enrobé.

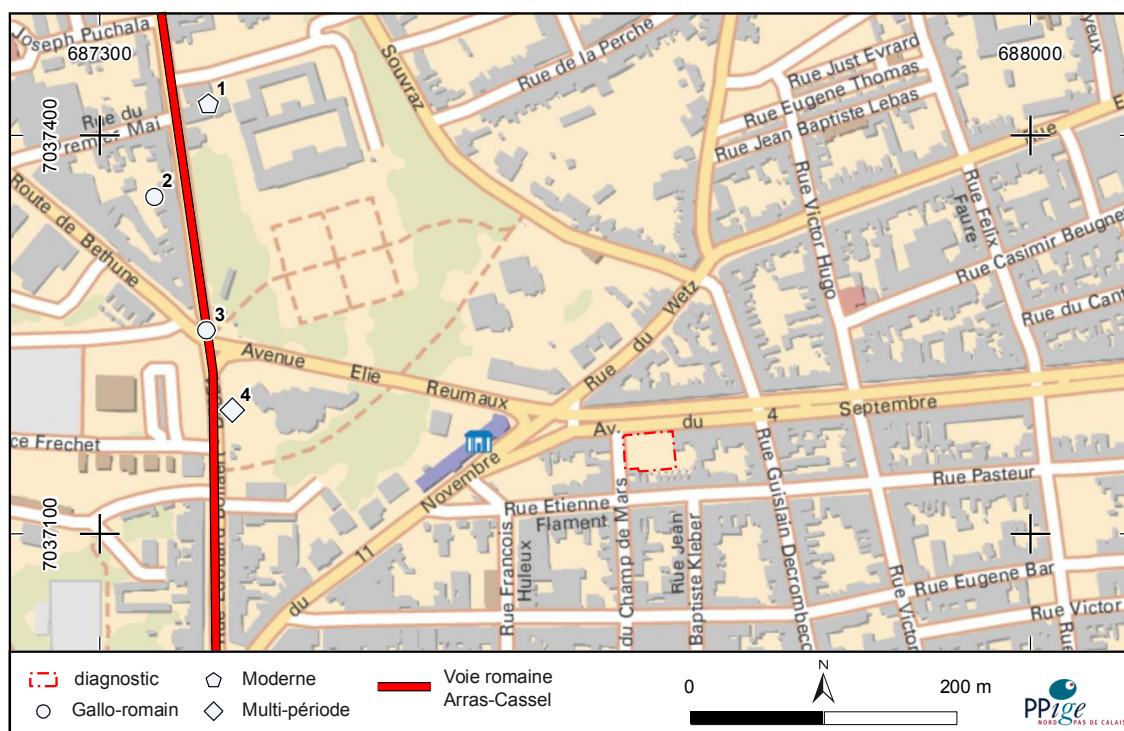
4. VESTIGES ATTENDUS

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait même de l'importance de la surface considérée.

Si une occupation gauloise et gallo-romaine de la région de Lens est établie (Delmaire 1994), les origines urbaines de la ville sont beaucoup moins connues. La présence d'une voie romaine menant d'Arras à Cassel et passant par Lens, fait même supposer que cette occupation est assez dense.

Le premier texte concernant Lens, une donation d'Arnoul II de Flandre, qualifie Lens de *villula* ce qui, dans ce contexte semble plutôt désigner un village qu'une petite ville royale (Delmaire, 1992). Les gestes des évêques de Cambrai mentionnent au début du XI^{ème} siècle l'existence vers 972-979 de Gauthier, vassal de l'évêque de Cambrai Tetdon, dans le *castrum* de Lens. Malgré la multiplication des opérations archéologiques et des recherches sur les sources, les origines du développement urbain de Lens restent très largement méconnues.

- Delmaire 1992
DELMAIRE B., « Peut-on écrire l'histoire de Lens au Moyen-Âge ? », *Gauheria* n° 25, 1992 p. 17-26.
- Delmaire 1994
DELMAIRE R., *Carte Archéologique de la Gaule : Le Pas-de-Calais*, 62/2. Paris, 1994, p. 390-394.



Lens – Avenue du 4 Septembre
Projet d'intervention de diagnostic archéologique
2/4

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Sites	Catégories de vestiges	vestiges	Chronologie	lieu cadastre	année découverte
1	Constructions civiles	fosse	Époque Moderne	Route de la Bassée	1998
2	Constructions civiles	construction	Gallo-Romain	Carrefour des routes de Lille, d'Arras et de Béthune	
2	Mobilier	occupation	Gallo-Romain	Carrefour des routes de Lille, d'Arras et de Béthune	
3	Voirie, aménagements	voie	Gallo-Romain	Carrefour des routes de Béthune et de la Bassée	1984
4	Constructions civiles	bâtiment	Époque Moderne	Rue Bollaert	1993
4	Mobilier	occupation	Gallo-Romain	Rue Bollaert	1993
4	Constructions civiles	bâtiment	Moyen-Âge	Rue Bollaert	1993

5. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique et des Archives départementales du Pas-de-Calais.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera dans la réalisation de tranchées linéaires, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie ou de sondages en puits en fonction de l'état du terrain à l'issue de la démolition de l'enrobé. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires et des sondages profonds, pourront être ouvertes afin d'évaluer plus finement la concentration, l'extension, la puissance stratigraphique et l'état de conservation des vestiges.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

Conservation du mobilier et de la documentation archéologique

Le mobilier archéologique sera conditionné et conservé au sein du dépôt de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en prévision de sa restitution à l'État qui sera chargé de sa dévolution et cela conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques établi par le Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

6. MOYENS A ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total 5 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	1
	Topographe	1
	Moyens de terrassement	Pelle compacte ou pelle à pneu
Phase de post-fouille		Total 5 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Spécialiste	1
	Topographe	1

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



RECU LE
16 MARS 2017

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE 158324

Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique dans le cadre du diagnostic archéologique n° 16033.0

**Le Préfet de Région
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 3 février 2017 et paru au recueil des actes administratifs numéro n° 36 en date du 6 février 2017, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°16033.0 ;

ARRETE

Article 1 - DALMAU Laetitia (Le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais) est désignée comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de LENS, 59 Avenue du 4 septembre AW528-962.

Article 2 - Le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché. Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**

1. région, département, commune, lieu-dit ;
2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;

3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000^e et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.

• **la présentation des résultats scientifiques**

1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

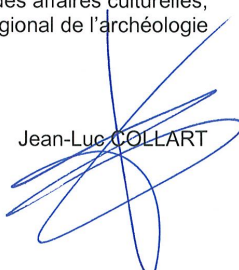
Article 3 – Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Lille, le 3 mars 2017.

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
pour le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART



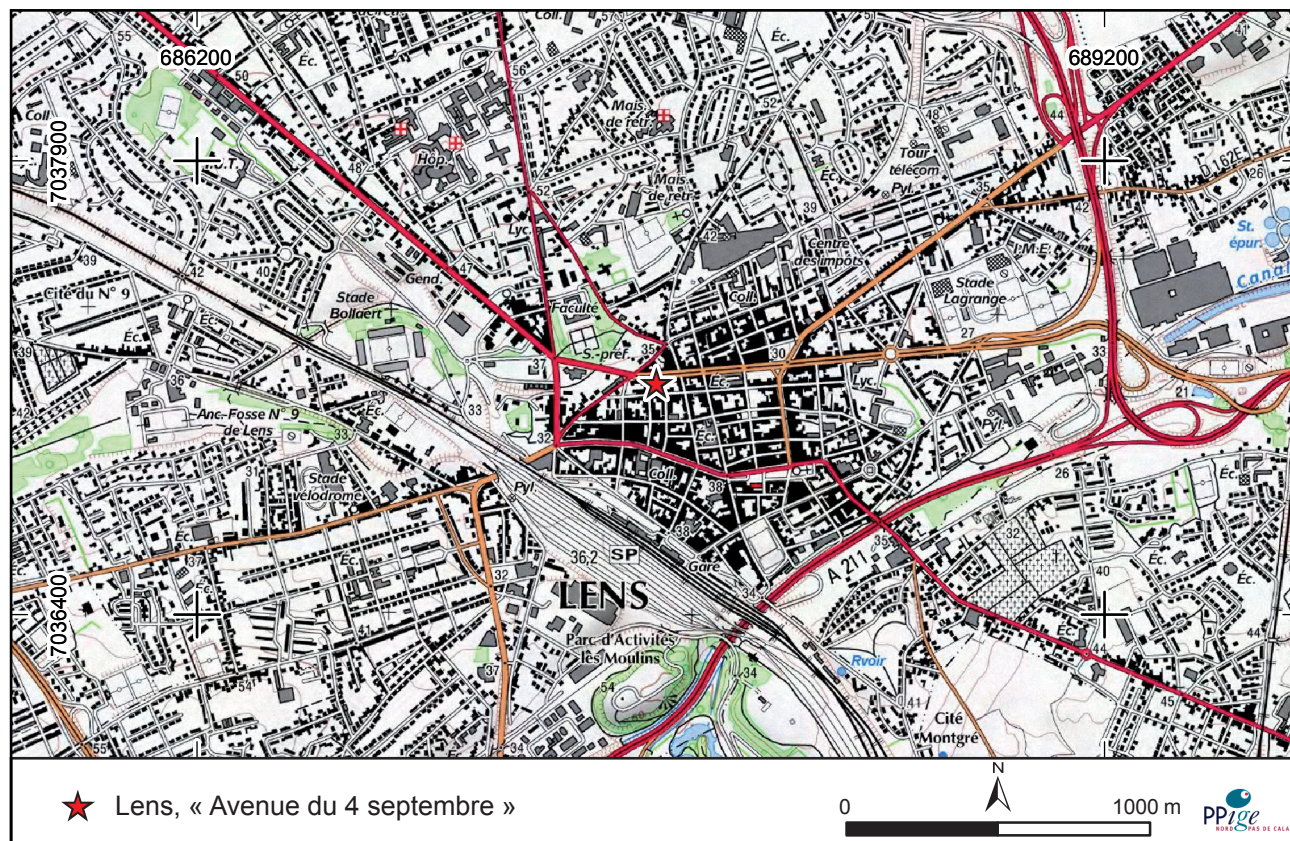


Fig. 3 : Lens, Avenue du 4 septembre, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), G. Guidi-Rontani - DA 62..

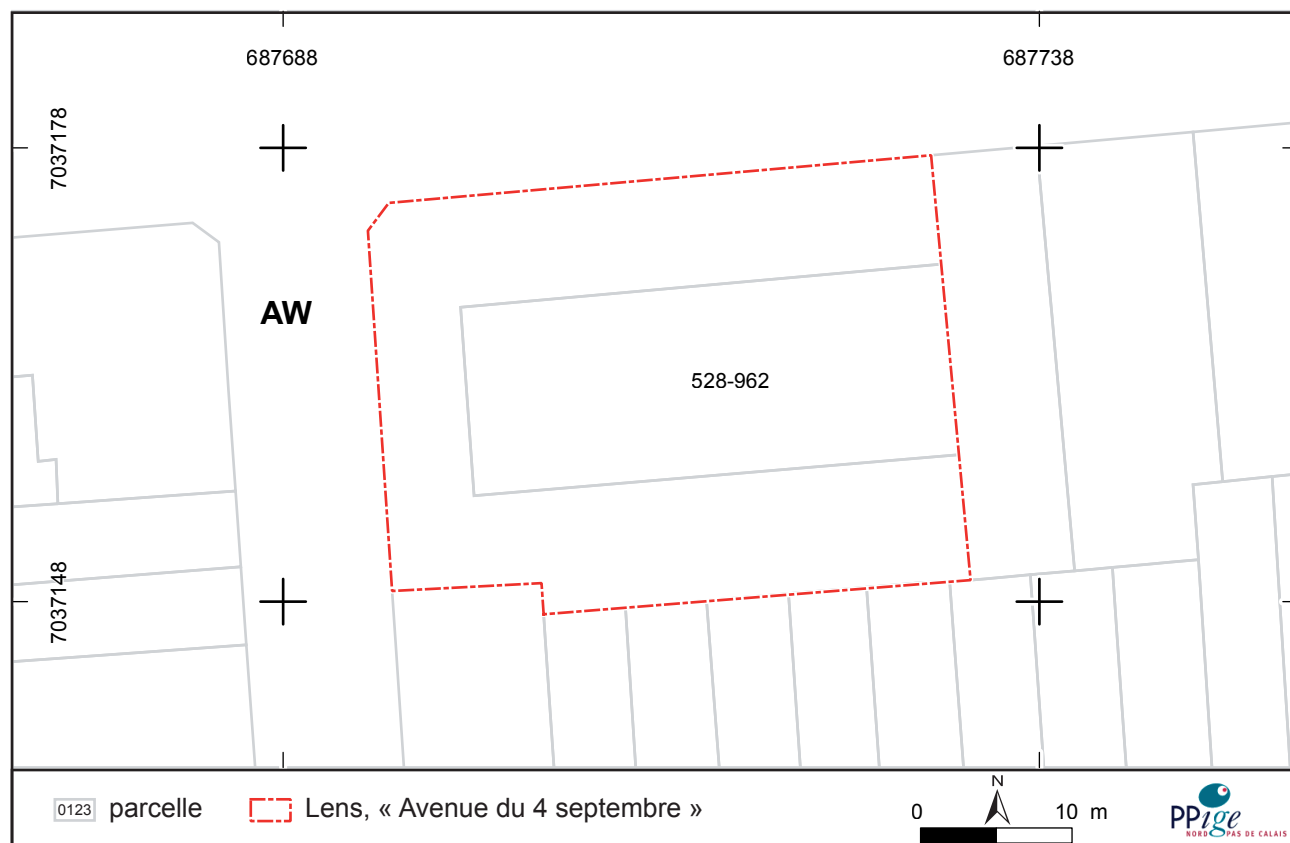


Fig. 4 : Lens, Avenue du 4 septembre, localisation du site sur le cadastre, G. Guidi-Rontani - DA 62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	22
1.1 Le projet d'aménagement	22
1.2 Contextes géologique et environnemental	22
1.3 Les contextes historiques et archéologiques	22
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	26
2.1 Les contraintes environnementales	26
2.2 Méthodologie	26
2.2.1 Les ouvertures	26
2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	26
3. Description archéologique	28
3.1 L'encaissant	28
3.2 La tranchée SD 14	28
3.3 La démolition des anciennes maisons et remblaiement des parcelles (tranchées SD 1, 5 40 et 45)	29
4. Conclusion	29
5. Bibliographie	37
6. Table des figures	38

Lens, Avenue du 4 Septembre

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement

La société SAS TWIN PROMOTION prévoit la construction sur 1033 m² d'un établissement hôtelier avec parking en sous-sol sur les parcelles AW 528, 962, avenue du 4 septembre à Lens. L'aménagement affectant en profondeur le sous-sol, le Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France a prescrit un diagnostic (Fig. 5, page 23).

1.2 Contextes géologique et environnemental

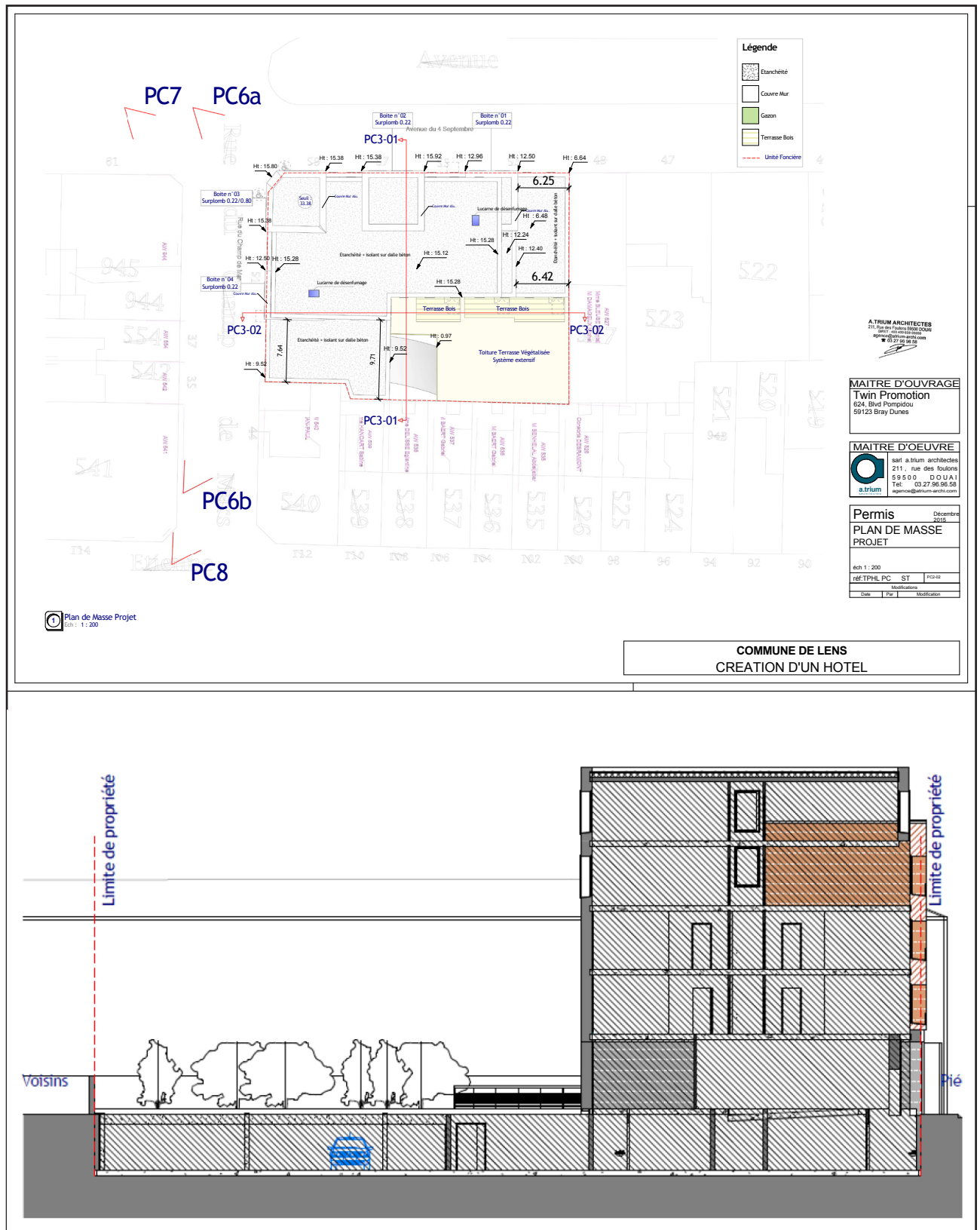
L'opération est localisée dans la vallée du Souchez dont le cours a été artificialisé en aval de Lens (le canal du Souchez ou de Lens). Le substrat est constitué par le plateau crayeux mésozoïque (fin du Secondaire, le Coniacien) entaillé par la vallée du Souchez (côte moyenne 30 mNGF). Il est scellé par des alluvions récentes (Holocène) déposées par le cours d'eau, d'une épaisseur conservée de 0,50 m à 2 m (Fig. 6, page 24).

1.3 Les contextes historiques et archéologiques

Bien que les découvertes des périodes gauloise et gallo-romaine soient nombreuses à Lens et dans son terroir (Delmaire 1994), les origines de la ville ne sont pas pour autant connues. Le réseau viaire antique a été partiellement retrouvé notamment la voie romaine menant d'Arras à Cassel et passant par Lens (rue Bollaert, Fig. 7, page 25).

Lens apparaît dans la documentation ancienne au Xe siècle, une donation d'Arnoul II de Flandre, sous le vocable de *villula* qui désigne un village plutôt qu'une petite ville royale (Delmaire, 1992).

Les gestes des évêques de Cambrai mentionnent au début du XIe siècle vers 972-979 Gauthier seigneur du *castrum* de Lens et vassal de l'évêque de Cambrai Tetdon. Malgré la multiplication des opérations archéologiques et des recherches sur les sources, les origines médiévales du développement urbain de Lens restent très largement méconnues. L'opération est localisée à l'extérieur des remparts modernes de la ville, à proximité de l'axe de circulation ancien menant à Cassel. De nombreuses découvertes archéologiques ont d'ailleurs été réalisées le long de cette voie d'origine antique.



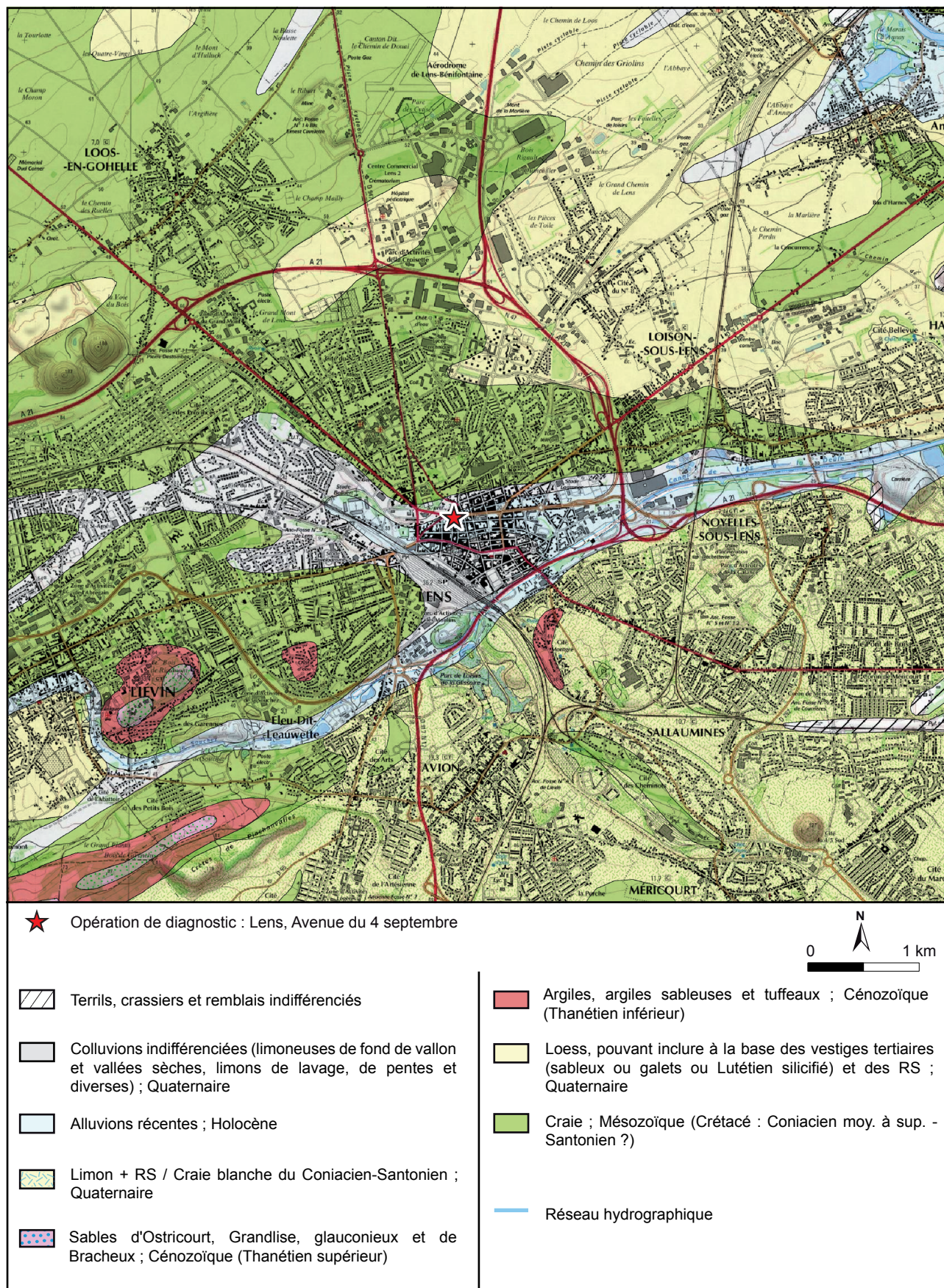


Fig. 6 : Lens, Avenue du 4 septembre, le contexte géologique extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004, BRGM-Infoterre 2017).



SITES	CATÉGORIES DE VESTIGES	VESTIGES	CHRONOLOGIE	LIEU_CADASTRE	ANNÉE DÉCOUVERTE
1	Constructions civiles	fosse	Époque Moderne	Route de la Bassée	1998
2	Constructions civiles	construction	Gallo-Romain	Carrefour des routes de Lille, d'Arras et de Béthune	
2	Mobilier	occupation	Gallo-Romain	Carrefour des routes de Lille, d'Arras et de Béthune	
3	Voirie, aménagements	voie	Gallo-Romain	Carrefour des routes de Béthune et de la Bassée	1984
4	Constructions civiles	bâtiment	Époque Moderne	Rue Bollaert	1993
4	Mobilier	occupation	Gallo-Romain	Rue Bollaert	1993
4	Constructions civiles	bâtiment	Moyen-Âge	Rue Bollaert	1993

Fig. 7 : Lens, Avenue du 4 Septembre, Carte et tableau des découvertes archéologiques dans le secteur de Lens, *G. Guidi-Rontani - DA 62*.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

2.1 Les contraintes environnementales

Les parcelles prescrites étaient occupées par un garage et totalement bitumées. L'opération archéologique a été déclenchée après la démolition des infrastructures et l'enlèvement du revêtement. Afin de ne pas impacter sur un sous-sol archéologique potentiellement conservé, les fondations n'ont pas été purgées et seul le bitume a été enlevé.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Les ouvertures

L'équipe, constituée de 3 personnes, est intervenue 1,5 jour sur le terrain (5,5 jours/homme). 5 tranchées ont été réalisées à la pelle mécanique dotée d'un godet curage de 2 m, soit 21 m² ouverts sur une surface de 1033 m² (taux d'ouverture de 20 %). La partie supérieure du sous-sol était constituée de remblais de démolition contemporains sur 1,80 m à 3,50 m de profondeur. Les ouvertures ont été sécurisées grâce à des paliers. Compte-tenu du volume généré par les terres, des tranchées ont été remblayées avant le terrassement de la suivante. Dans les tranchées SD 1 et SD 45, les observations ont été effectuées sans descendre dans les sondages.

2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Le mobilier archéologique a été inventorié et reconditionné. Ils sont conservés au Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

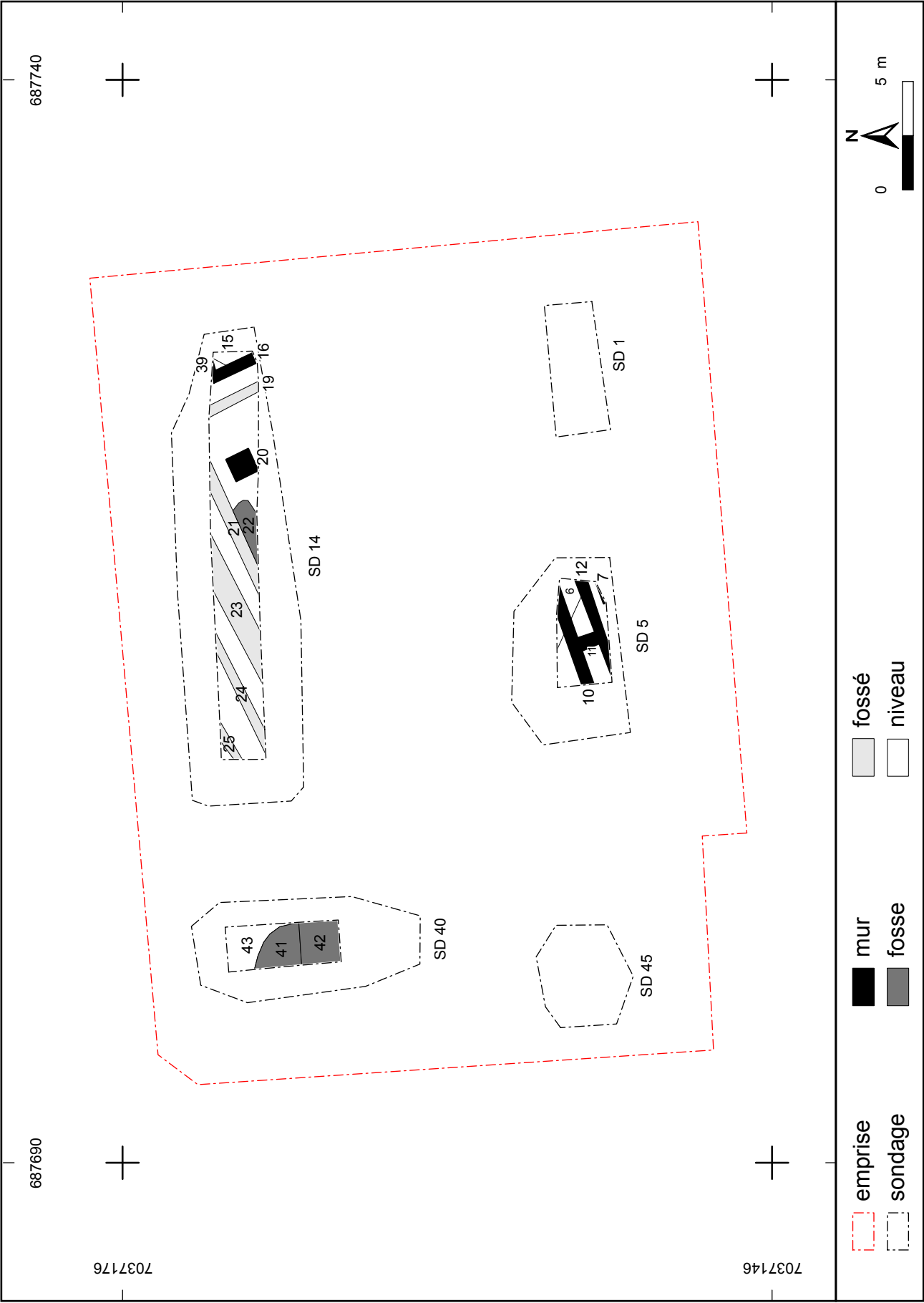


Fig. 8 : Lens, Avenue du 4 Septembre, plan général des vestiges et des tranchées, G. Guidi-Rontani - DA 62.

3. Description archéologique

3.1 L'encaissant

Le sommet du substrat crayeux (UE 2) a été atteint uniquement dans la tranchée SD 1, à 4 m de profondeur (Fig. 10, page 30).

Il est scellé par un niveau argileux homogène et compact comportant de nombreux fragments de calcaires épais de 0,50 m en moyenne. Il a été repéré dans les tranchées SD 1 (UE 3), SD 14 (UE 35) et SD 40 (UE 43) entre 2,50 m et 3 m de profondeur (Fig. 8, page 27). Dans la tranchée SD 14, ce niveau comporte dans les premiers centimètres des fragments de tuiles et de briques (Fig. 12, page 32).

3.2 La tranchée SD 14

Cette tranchée est la seule ayant livré des vestiges antérieurs au XXe siècle.

L'édifice

L'angle d'un édifice a été mis au jour à l'extrémité orientale de la tranchée (Fig. 8, page 27). Le mur (UE 16) est constitué d'une semelle de fondation (UE 39) en moellon de calcaire et de grès, profonde de 0,50 m et large de 0,60 m, installée dans le niveau argileux UE 29 (Fig. 12, page 32). Elle est surmontée d'une élévation large de 0,50 m employant des grès en parement extérieur et des briques en parement intérieur (Fig. 13, page 33). L'ensemble est lié avec un mortier argilo-sableux à nodules de chaux. La pierre d'angle de l'édifice qui devait recevoir une charge importante est de plus grande taille et a été contrebutée par un bloc de grès. A l'intérieur, le sol (UE 15) est un pavage de carreaux en terre cuite rouge de 16 cm de côté, à l'origine vernissés brun-rouge. La fondation recoupe une fosse (UE 37) qui a livré un fragment d'une écuelle décorée à la corne datée du XVIIe siècle.

La voirie antérieure au XXe siècle

L'édifice n'est pas parallèle à la voirie actuelle. A l'ouest, un réseau d'anciennes conduites d'eau et de gaz installées dans le niveau argileux autour du bâtiment, témoigne d'un ancien tracé de deux rues au nord et à l'ouest qui ont disparu après 1980 (Fig. 14, page 34, Fig. 16, page 36). La rue nord était encore présente devant un pâté de 6 maisons construit dans l'axe de l'édifice du XVIIe siècle (Fig. 15, page 35). Ces maisons ont été détruites dans les années 80. Le cadastre de 1823 figure le réseau viaire et le découpage parcellaire hérités de l'époque moderne (Fig. 16, page 36). Les six maisons construites au début du XXe siècle reprennent l'emplacement d'un long édifice (n°577), l'édifice moderne repéré appartient à la parcelle voisine (n°558) qui est longée à l'ouest par une ruelle.

L'examen de la coupe nord de la tranchée SD 14 a révélé des lits de poses (UE 18, 27 et 29) argilo-sableux de voirie contemporains de l'édifice moderne (Fig. 12, page 32). Ils scellent certaines tranchées (UE 19) ou fosses (UE 32 et 37) mais sont également recoupés par les tranchées des réseaux contemporains (UE 21 à 25).

3.3 La démolition des anciennes maisons et remblaiement des parcelles (tranchées SD 1, 5 40 et 45)

Des éléments architecturaux des maisons ont été retrouvés dans la tranchée SD 5 (UE 10 à 12, Fig. 8, page 27) : ils correspondent à des constructions situées dans l'arrière-cour des propriétés (Fig. 15, page 35). Les maçonneries, datées du XIXe siècle ou du XXe siècle sont en briques liées avec un mortier-ciment très compact. L'une des pièces était dallée de briques (UE 6) et une fosse septique était installée contre l'un des murs (UE 12). Ailleurs, les vestiges des maisons ont totalement disparu. Les remblais de démolition des six maisons ont été laissés sur place, rehaussant le terrain de plus de 2 m par endroit. L'ancien garage construit dans les années 80 a été fondé dans ces remblais.

4. Conclusion

La Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais est intervenue en mars 2017 avenue du 4 septembre à Lens afin de réaliser un diagnostic archéologique préalablement à un projet de complexe hôtelier. La parcelle de 1033 m² est localisée à l'est de la voie gallo-romaine Arras-Cassel et au nord des fortifications modernes de la ville de Lens.

Les 5 tranchées et sondages réalisés ont mis au jour un édifice du XVIIe ou XVIIIe siècle en grès et brique ainsi qu'un pavement en tomette, localisé en façade de l'avenue. Le niveau de circulation était situé à 1,50 m sous la chaussée actuelle (31,70 m NGF). Autour, des niveaux de voirie (lits de pose) sont présents, percés par des réseaux des XIXe et XXe siècles (eau et gaz). L'édifice et les réseaux sont désaxés par rapport au parcellaire actuel, une orientation qui témoigne d'une structuration urbaine disparue depuis le milieu du XIXe siècle. Cette orientation a toutefois été conservée lors de la construction de 6 maisons mitoyennes entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle dont des élévations ont été dégagées dans une tranchée. Ces dernières ont été détruites dans les années 80, puis le terrain rehaussé de 1,50 m à 2 m à l'aide des matériaux de démolition.

Le diagnostic n'a pas livré de vestiges antérieurs à l'époque moderne.



Fig. 9 : Lens, Avenue du 4 Septembre, l'état du sous-sol constitué sur près de 2 m de profondeur de gravats de démolition.
J.-M. Willot - DA 62.



Fig. 10 : Lens, Avenue du 4 Septembre, le substrat crayeux repéré à 3,50 m de profondeur sous des remblais de démolition dans la tranchée SD 1. Il est scellé par un niveau argileux homogène (UE 3). *J.-M. Willot - DA 62.*

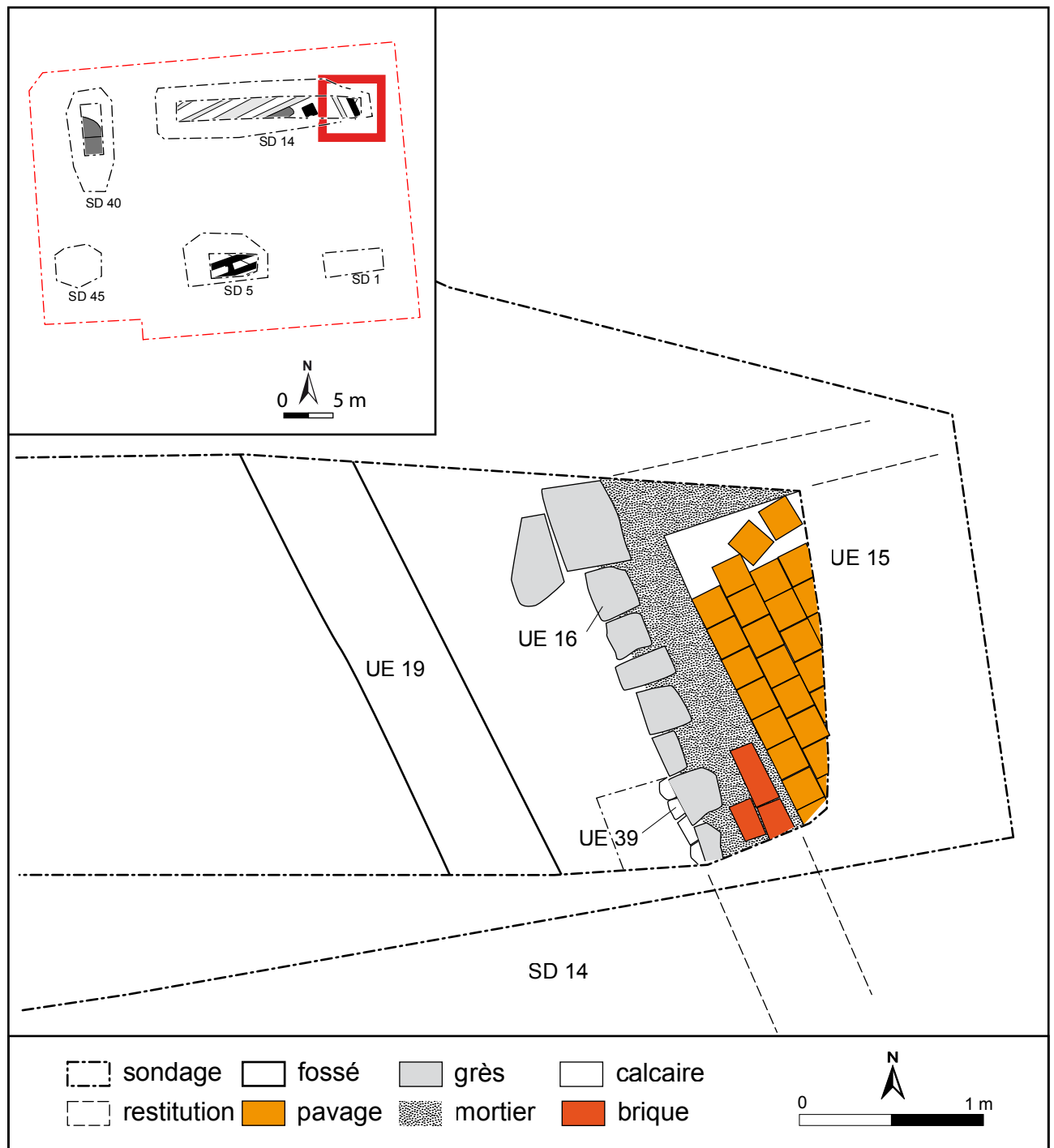


Fig. 11 : Lens, Avenue du 4 Septembre, l'angle de l'édifice du XVII^e ou XVIII^e siècle mis au jour à l'est de la tranchée SD 14. H. Agostini, J.-M. Willot - DA 62.

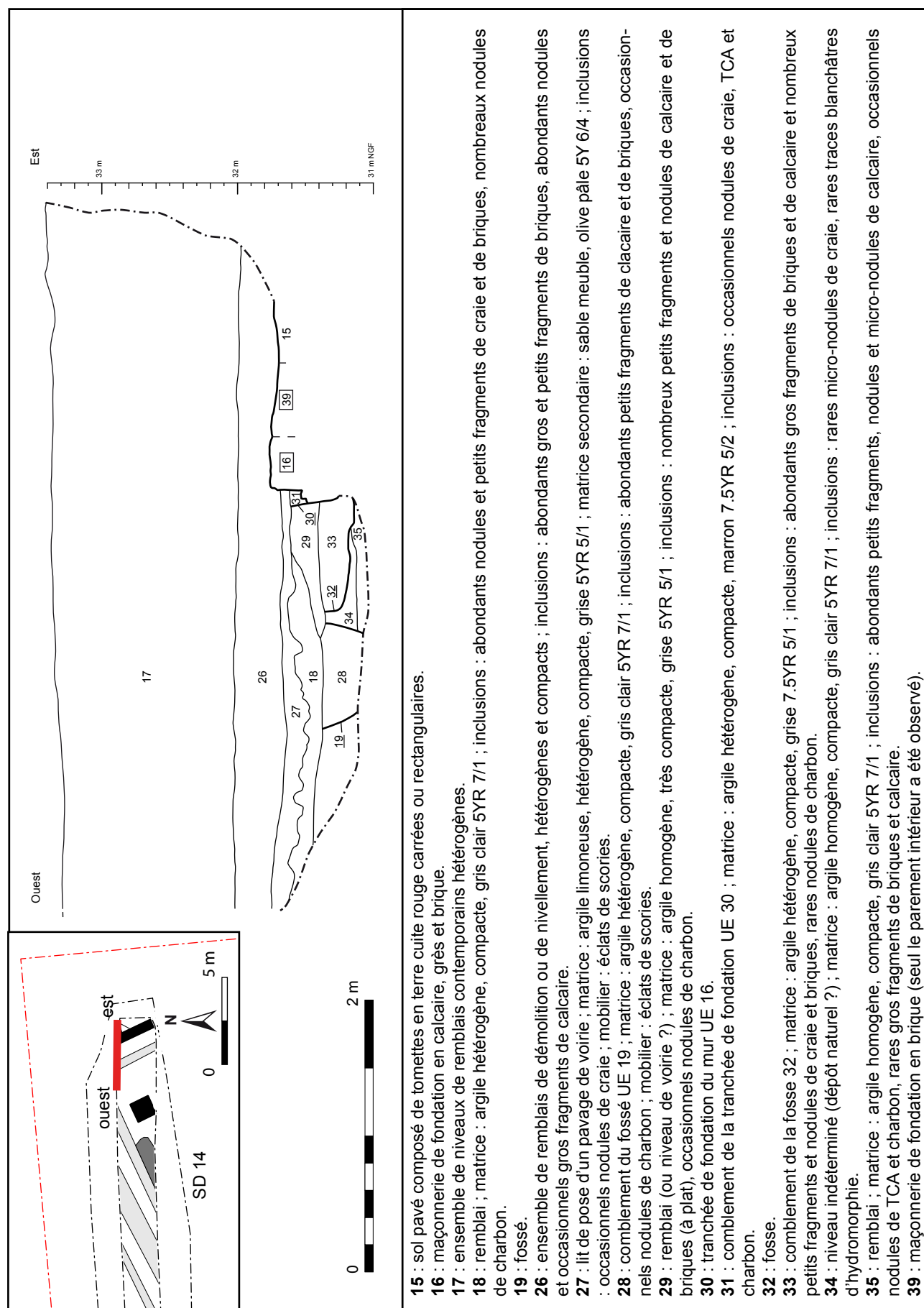


Fig. 12 : Lens, Avenue du 4 Septembre, coupe des niveaux de voirie associés au bâtiment de la tranchée SD 14 et des remblais de démolition. H. Agostini, J.-M. Willot - DA 62.



Fig. 13 : Lens, Avenue du 4 Septembre, l'édifice de la tranchée SD 14 avec son pavage en tomette (à gauche UE 15), la pierre d'angle (premier-plan à droite) et l'élévation en grès et briques (UE 16 au centre). *J.-M. Willot - DA 62.*



Fig. 14 : Lens, Avenue du 4 Septembre, les niveaux de voirie et les réseaux contemporains associés de la tranchée SD 14.
J.-M. Willot - DA 62.

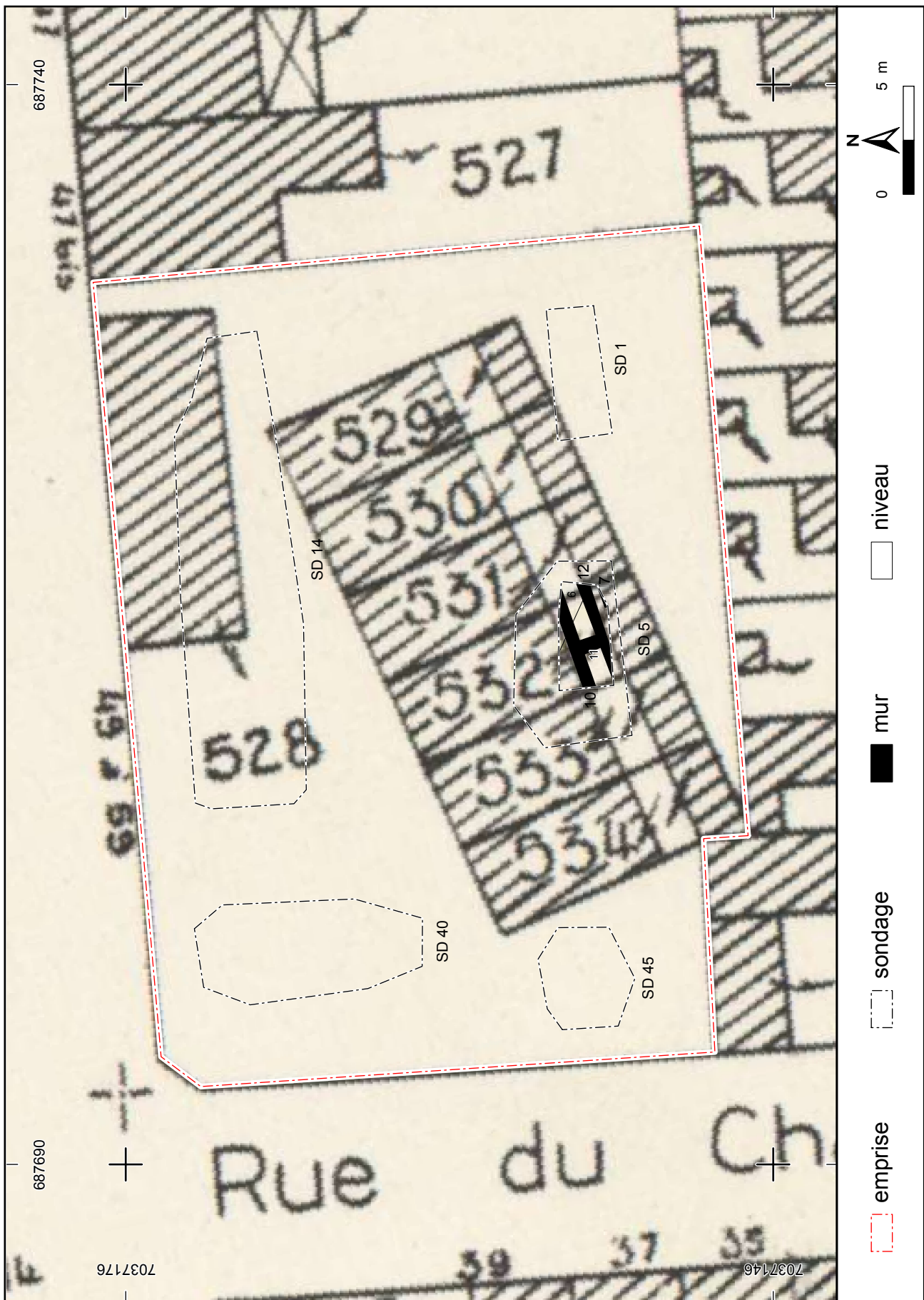


Fig. 15 : Lens, Avenue du 4 Septembre, les six maisons construites au début du XXe siècle. Le sondage SD 5 a dégagé des structures de l'arrière-cour (cadastre de 1977). *G. Guidi-Rontani - DA 62.*



Fig. 16 : Lens, Avenue du 4 Septembre, les transformations de l'urbanisme dans les faubourgs de la ville, G. Guidi-Rontani - DA 62.

5. Bibliographie

RGM-INFOTERRE, 2017

RGM-INFOTERRE, 2017. Site Infoterre : portail géomatique d'accès aux données géoscientifiques du Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Infoterre [en ligne]. 2017. [Consulté le 9 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do>

Delmaire 1992

DELMAIRE B., « Peut-on écrire l'histoire de Lens au Moyen-Âge ? », Gauheria n° 25, 1992 p. 17-26.

Delmaire 1994

DELMAIRE R., Carte Archéologique de la Gaule : Le Pas-de-Calais, 62/2. Paris, 1994, p. 390-394.

Lacquement 2004

LACQUEMENT, F., BARCHI, P., QUESNEL, F., KLUIJVER, C. et PODEVIN, G., 2004. Carte géologique harmonisée de la région Nord Pas-de-Calais. [carte]. Orléans : BRGM.

6. Table des figures

<i>Fig. 1 : Lens, Avenue du 4 septembre, localisation régionale de la commune, G. Guidi-Rontani - DA 62.</i>	19
<i>Fig. 2 : Lens, Avenue du 4 septembre, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), G. Guidi-Rontani - DA 62..</i>	19
<i>Fig. 3 : Lens, Avenue du 4 septembre, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), G. Guidi-Rontani - DA 62..</i>	20
<i>Fig. 4 : Lens, Avenue du 4 septembre, localisation du site sur le cadastre, G. Guidi-Rontani - DA 62.</i>	20
<i>Fig. 5 : Lens, Avenue du 4 septembre, plan et coupe du projet immobilier de SAS TWIN PROMOTION, © SARL A. Trium Architectes.</i>	23
<i>Fig. 6 : Lens, Avenue du 4 septembre, le contexte géologique extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004, BRGM-Infoterre 2017).</i>	24
<i>Fig. 7 : Lens, Avenue du 4 Septembre, Carte et tableau des découvertes archéologiques dans le secteur de Lens, Gabriel Guidi-Rontani - DA 62.</i>	25
<i>Fig. 8 : Lens, Avenue du 4 Septembre, plan général des vestiges et des tranchées, Gabriel Guidi-Rontani - DA 62.</i>	27
<i>Fig. 9 : Lens, Avenue du 4 Septembre, l'état du sous-sol constitué sur près de 2 m de profondeur de gravats de démolition. Jean-Michel Willot - DA 62.</i>	30
<i>Fig. 10 : Lens, Avenue du 4 Septembre, le substrat crayeux repéré à 3,50 m de profondeur sous des remblais de démolition dans la tranchée SD 1. Il est scellé par un niveau argileux homogène (UE 3). Jean- Michel Willot - DA 62.</i>	30
<i>Fig. 11 : Lens, Avenue du 4 Septembre, l'angle de l'édifice du XVIIe ou XVIIIe siècle mis au jour à l'est de la tranchée SD 14. Hélène Agostini, Jean-Michel Willot - DA 62.</i>	31
<i>Fig. 12 : Lens, Avenue du 4 Septembre, coupe des niveaux de voirie associés au bâtiment de la tranchée SD 14 et des remblais de démolition. Hélène Agostini, Jean-Michel Willot - DA 62.</i>	32
<i>Fig. 13 : Lens, Avenue du 4 Septembre, l'édifice de la tranchée SD 14 avec son pavage en tomette (à gauche UE 15), ma pierre d'angle (premier-plan à droite) et l'élévation en grès et briques (UE 16 au centre). Jean-Michel Willot - DA 62.</i>	33
<i>Fig. 14 : Lens, Avenue du 4 Septembre, les niveaux de voirie et les réseaux contemporains associés de la tranchée SD 14. Jean-Michel Willot - DA 62.</i>	34
<i>Fig. 15 : Lens, Avenue du 4 Septembre, les six maisons construites au début du XXe siècle. Le sondage SD 5 a dégagé des structures de l'arrière-cour (cadastre de 1977). Gabriel Guidi-Rontani - DA 62.</i>	35
<i>Fig. 16 : Lens, Avenue du 4 Septembre, les transformations de l'urbanisme dans les faubourgs de la ville. Le cadastre de 1823 figure encore le réseau viaire et le découpage parcellaire hérités de l'époque moderne. Les six maisons construites au début du XXe siècle reprennent l'emplacement d'un long édifice (n°577), l'édifice moderne repéré appartient à la parcelle voisine (n°558) qui est longé à l'ouest par une ruelle. Gabriel Guidi-Rontani - DA 62.</i>	36

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement	40
2. Inventaire du mobilier	41
3. Inventaire de la documentation.....	42

1. Inventaire des unités d'enregistrement

NUMÉRO	TYPE	DESCRIPTION
1	tranchée	tranchée de diagnostic
2	niveau	naturel encaissant
3	niveau	remblai
4	niveau	destruction démolition
5	tranchée	tranchée de diagnostic
6	niveau	sol construit pavage
7	ensemble	cuve
8	niveau	destruction démolition
9	niveau	remblai
10	structure	mur fondation
11	structure	mur fondation
12	niveau	destruction démolition
13	structure	mur fondation
14	tranchée	tranchée de diagnostic
15	niveau	sol construit pavage
16	structure	mur fondation et élévation
17	niveau	remblai
18	niveau	remblai
19	structure	fossé
20	ensemble	cuve
21	structure	tranchée canalisation
22	structure	fossé
23	structure	fossé
24	structure	tranchée canalisation
25	structure	tranchée canalisation
26	niveau	remblai
27	niveau	voirie
28	niveau	comblement
29	niveau	remblai
30	structure	tranchée fondation
31	niveau	comblement
32	structure	fosse
33	niveau	comblement
34	niveau	indéterminé
35	niveau	remblai
36	structure	fosse
37	niveau	comblement
38	niveau	sol construit apprêt de sol / remblai de préparation
39	structure	mur fondation
40	tranchée	tranchée de diagnostic
41	structure	fosse
42	structure	tranchée fondation
43	niveau	remblai
44	niveau	remblai
45	tranchée	tranchée de diagnostic
46	niveau	remblai
47	ensemble	Pilier

2. Inventaire du mobilier

IDENTIFIANT	DÉTERMINATION	NOMBRE D'ÉLÉMENTS	POIDS (g)	ÉTAT SANITAIRE	PRÉSERVATION À ENVISAGER	PARCELLE DE DÉCOUVERTE	CHRONOLOGIE
158324_141_16_None	terre cuite / céramique / indéterminé	1	16g	stable	aucune	AW-962, AW-528	Période Récente, Époque Moderne
158324_141_18_None	terre cuite / céramique / indéterminé	1	14g	stable	aucune	AW-962, AW-529	Période Récente, Époque Moderne
158324_141_29_None	terre cuite / céramique / pot ?	1	5g	stable	aucune	AW-962, AW-530	Période Récente, Époque Moderne
158324_141_29_None	terre cuite / céramique / pot	1	10g	stable	aucune	AW-962, AW-531	Période Récente, Époque Moderne
158324_141_37_None	terre cuite / céramique / écuelle	1	62g	stable	aucune	AW-962, AW-532	Période Récente, Époque Moderne

3. Inventaire de la documentation

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUP-PORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158324_211_0_1	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification de prescription,	papier	A4	2
158324_211_0_2	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	papier	A4	2
158324_211_0_3	Administratif, Arrêtés et PSTI, acceptation du projet,	papier	A4	1
158324_211_0_4	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de désignation,	papier	A4	2
158324_211_0_5	Administratif, Arrêtés et PSTI, projet scientifique et technique d'intervention,	papier	A4	1
158324_215_0_1	Administratif, DICT,	numérique	zip	1
158324_216_0_1	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité,	papier	A4	12
158324_233_0_1	Inventaire, Documents,		xls	1
158324_232_0_1	Inventaire, Mobilier,		xls	1
158324_231_0_1	Inventaire, US et relations,		xls	1
158324_251_0_1	Médiation, Notice bsr, notice BSR	numérique	txt	1
158324_241_0_1	Rapport, Rapport final d'opération,	papier	A4	1
158324_241_0_2	Rapport, Rapport final d'opération, dossier assemblage du rapport	numérique	zip	1
158324_221_0_1	Terrain & Post-fouille, Carnet de terrain, Répertoire UE,	papier	A4	1
158324_225_0_1	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Répertoire topographique, 158324_221_0_1_lens_4_septembre_ascii	numérique	csv	1
158324_225_0_2	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, 158324_225_0_2_carte_250000e	numérique	ai	1
158324_225_0_3	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, 158324_225_0_3_carte_250000e	numérique	ai	1
158324_225_0_4	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, 158324_225_0_4_carte_25000e	numérique	ai	1
158324_225_0_5	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, 158324_225_0_5_carte_cadastre_500e	numérique	ai	1
158324_225_0_6	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, 158324_225_0_6_plan_general_250e	numérique	ai	1
158324_225_0_7	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, 158324_225_0_7_cadastre_1977_250e	numérique	ai	1
158324_225_0_8	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, 158324_225_0_8_confrontation_donnees_carto_1823_2014_5000e	numérique	ai	1
158324_225_0_9	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique au millionième	numérique	ai	1
158324_225_0_10	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique harmonisée	numérique	ai	1
158324_225_0_11	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, sqlite	numérique	sqlite	1
158324_225_0_12	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, coupe du projet	numérique	pdf	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUP- PORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158324_225_0_13	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan du projet	numérique	pdf	1
158324_225_0_14	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général,	numérique	ai	1
158324_225_0_15	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan de tranchée SD 14	numérique	ai	1
158324_224_0_1	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_1_2	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ensemble - UE : 1	numérique	jpeg	1
158324_224_1_3	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 1	numérique	jpeg	1
158324_224_1_4	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ensemble - UE : 1	numérique	jpeg	1
158324_224_1_5	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance - UE : 1	numérique	jpeg	1
158324_224_1_6	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ensemble - UE : 1	numérique	jpeg	1
158324_224_1_7	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord; sujet ensemble - UE : 1	numérique	jpeg	1
158324_224_5_8	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 5	numérique	jpeg	1
158324_224_0_9	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_10	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_11	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_5_12	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 5	numérique	jpeg	1
158324_224_5_13	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ensemble - UE : 5	numérique	jpeg	1
158324_224_5_14	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ensemble - UE : 5	numérique	jpeg	1
158324_224_5_15	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord; sujet ensemble - UE : 5	numérique	jpeg	1
158324_224_5_16	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 5	numérique	jpeg	1
158324_224_0_17	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUP- PORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158324_224_0_18	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_19	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_20	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_21	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_22	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_23	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_24	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_25	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_26	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_27	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_28	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud-Est; sujet structure - UE : 14, 15, 16	numérique	jpeg	1
158324_224_0_29	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_20_30	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 20	numérique	jpeg	1
158324_224_14_31	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers l'Ouest; sujet ensemble - UE : 14	numérique	jpeg	1
158324_224_14_32	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Ouest; sujet ensemble - UE : 14	numérique	jpeg	1
158324_224_0_33	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Est; sujet structure - UE : 14, 16	numérique	jpeg	1
158324_224_0_34	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Est; sujet structure - UE : 14, 16	numérique	jpeg	1
158324_224_14_35	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet ensemble - UE : 14	numérique	jpeg	1
158324_224_14_36	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord; sujet ensemble - UE : 14	numérique	jpeg	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUP- PORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158324_224_40_37	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Est; sujet ensemble - UE : 40	numérique	jpeg	1
158324_224_40_38	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ensemble - UE : 40	numérique	jpeg	1
158324_224_45_39	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ensemble - UE : 45	numérique	jpeg	1
158324_224_0_40	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_41	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_42	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_43	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_44	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_45	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_46	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_224_0_47	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158324_222_0_1	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, schéma stratigraphique,	polyester	A4	1
158324_222_0_2	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, schéma stratigraphique,	polyester	A4	1
158324_222_0_3	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, schéma stratigraphique, scan des relevés	numérique	pdf	1

DALMAU (I.) - AGOSTINI (H.), GUIDI-RONTANI (G.), WILLOT (J.-M.),

Lens, n° 59 Avenue du 4 Septembre

Rapport final d'opération de diagnostic, éd. Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 2017, 46 p., 16 fig.

Résumé

La Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais est intervenue en mars 2017 avenue du 4 septembre à Lens afin de réaliser un diagnostic archéologique. Les 5 tranchées et sondages réalisés ont mis au jour un édifice du XVIIe ou XVIIIe siècle en grès et brique ainsi qu'un pavement en tomette, localisé en façade de l'avenue. Autour, des niveaux de voirie (lits de pose) sont présents, percés par des réseaux des XIXe et XXe siècles (eau et gaz). L'édifice et les réseaux sont désaxés par rapport au parcellaire actuel, une orientation qui témoigne d'une structuration urbaine disparue depuis le milieu du XIXe siècle. Cette orientation a toutefois été conservée lors de la construction de 6 maisons mitoyennes entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle dont des élévations ont été dégagées dans une tranchée. Ces dernières ont été détruites dans les années 80, puis le terrain rehaussé de 1,50 m à 2 m à l'aide des matériaux de démolition.

Thésaurus

Moderne, contemporain, Lens, Pas-de-Calais, édifice, mur, voirie, céramique

Le Rapport final d'opération

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 46

Nombre de figures : 16